

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2011**

**Président** : B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance** : A. SERRANO

**Etaient présents** : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, S. CHERUBIN, E. HUOT-MARCHAND, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. NICOLLEAU, R. PESCHEUX, A. SERRANO, M. THIERRY.

**Absents excusés** : M. GIRARD pouvoir à A. MAZINGUE-DESAILLY  
C. THEBAULT pouvoir à A. SERRANO  
P. NGUYEN

La séance est ouverte à 20 H 50.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Remboursement de frais à Monsieur BOULAY

**ADOPTE** à l'unanimité.

Madame MAZINGUE-DESAILLY demande a changer une phrase, qui pourrait être ambiguë, dans le compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Remplacer le texte initial (page 2 – remarque de Monsieur THEBAULT) :

« Monsieur le Maire lui répond qu'il y a un nombre plus important d'enfants à l'école qui fréquentent la cantine et la garderie et en conséquence du personnel vacataire supplémentaire ainsi que deux postes de fonctionnaires remplacés par deux personnes sous contrat provisoire. »

Par le texte suivant :

« Monsieur le Maire lui répond qu'il y a un nombre plus important d'enfants à l'école qui fréquentent la cantine et la garderie et en conséquence du personnel vacataire supplémentaire ainsi que deux personnes au service technique sous contrat. »

**ADOPTE** à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer à titre prévisionnel à 531 290 € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2011 et de fixer le taux d'impôts direct pour 2011 soit :

- 8,40 % taxe d'habitation
- 15,50 % foncier bâti
- 53,61 % foncier non bâti

**DECIDE** d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

**APPROUVE** le Budget Primitif 2011 Commune,

**APPROUVE** le Budget Primitif 2011 Assainissement,

**APPROUVE** la convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER,

**SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 pour les travaux d'enfouissement des réseaux, d'aménagement et de création de trottoirs au hameau de la Folie Rigault au taux maximum,

**DONNE** son accord pour procéder au remboursement de frais en faveur de Monsieur BOULAY Maurice concernant le paiement par carte bancaire du droit d'entrée au Semmaris pour un montant de 8 €,

### **QUESTIONS DIVERSES**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 10.

En Mairie, le 3 mai 2011

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,

Annette MAZINGUE-DESAILLY